

**BURKINA FASO**

-----  
*Unité-Progress-Justice*

**IV<sup>E</sup> REPUBLIQUE**

-----  
**DEUXIEME LEGISLATURE DE TRANSITION**

Première session ordinaire de l'année 2022

## **ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION**

# **COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)**

## **RAPPORT POUR AVIS**

**DOSSIER N°027 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2021-015/PRES DU 18 AOUT 2021 PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE LA CONVENTION DE CREDIT CBF 1363 01C, SIGNEE LE 16 AVRIL 2021 A OUAGADOUGOU ENTRE LE BURKINA FASO ET L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD) POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'AMELIORATION ET DE SECURISATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE (SECURAGRI)**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Jean Marie KOMBASSERE**, rapporteur.

*Juin 2022*

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 8 juin de 15 heures 48 minutes à 16 heures 10 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Oumarou SAWADOGO, Président de ladite Commission. Cette séance avait pour objet de donner l'avis de la commission sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2021-015/PRES du 18 août 2021 portant autorisation de ratification de la Convention de Crédit CBF 1363 01C signée le 16 avril 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Agence française de développement (AFD) pour le financement du projet d'amélioration et de sécurisation de la production agricole (SECURAGRI).

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a désigné le député Jean Marie KOMBASSERE pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

L'ordre du jour ci-dessous a été adopté par les commissaires au cours des travaux de la CAEDS :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la Commission.

## **I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB**

Le rapporteur a présenté son compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement ;
- débat général.

## **I.1. De l'audition du gouvernement**

Le gouvernement, représenté par monsieur Innocent KIBA, ministre de l'Agriculture, des Ressources animales et halieutiques a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- contexte et justification du projet ;
- description du projet ;
- bénéficiaires, zones d'intervention et durée de vie du projet ;
- coût du projet et caractéristiques du financement ;
- intervenants et mode opératoire.

Ces différents points sont développés intégralement dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

## **I.2. Du débat général**

Suite à l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Les principales préoccupations ont porté sur :

- la justification du choix des deux régions bénéficiaires du projet que sont l'Est et la Boucle du Mouhoun ;
- le profit de la mise en œuvre de ce projet pour les personnes déplacées internes au regard des difficultés d'accès aux terres ;
- la réalisation des études environnementales et sociales ;
- la validation des rapports d'études ;
- l'obtention de l'avis de conformité environnementale ;

- la sécurité alimentaire qui implique des exploitations et la production des produits forestiers non ligneux ;
- la manière d'opérationnaliser la sécurité alimentaire sur le terrain dans la mesure où la description du projet ne met pas en exergue l'implication des chargés des produits forestiers non ligneux ;
- l'implication du génie forestier dans le cadre de la réhabilitation des terres dégradées ;
- la non prise en compte des agents chargés des produits forestiers non ligneux dans le cadre du renforcement des capacités techniques des agents, prévu dans la composante 2 ;
- la nécessité de prendre en compte les agents chargés des produits forestiers non ligneux dans le but d'améliorer l'efficacité du projet ;
- l'explication des imprévus très élevés qui sont largement au-dessus de 1% ;
- le handicap que pourraient constituer les délocalisations envisagées dans la mise en œuvre de ce projet au regard du changement de l'environnement initial ;
- l'existence d'études dans les zones délocalisées comme dans la première phase du projet ;
- la mise en œuvre du projet à l'endroit des bénéficiaires dont la plupart ont quitté à cause de l'insécurité dans les zones d'intervention.

## **II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION**

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB par le député rapporteur Jean Marie KOMBASSERE, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- d'améliorer de façon durable la disponibilité des produits agricoles à travers l'aménagement des terres ;
- d'améliorer les pratiques agro-écologiques et la structuration des filières d'intrants ;
- de renforcer la résilience des populations vulnérables y compris celle des personnes déplacées internes et leurs familles d'accueil .

Par conséquent, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 08 juin 2022

Le Président

Le Rapporteur

**Oumarou SAWADOGO**

**Jean Marie KOMBASSERE,**

## LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	SAWADOGO Oumarou	RPF
2.	NOBA Seydou	FVR
3.	KONE/KABORE Guiédou Aïda	RPF
4.	BAYALA Roland	OSC
5.	KOUMSONGO Mohamed Auguste	OSC
6.	OUEDRAOGO Lassina	OSC
7.	THIOMBIANO Y. F. Harold	RPF
8.	COULIBALY Sibiri	FDS
9.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS
10.	ZOUNGRANA Daniel	FDS
11.	TIAO B. Luc Adolphe	PP
12.	DIALLO Ousmane	PP
13.	BOUDA Harouna	FDS

## LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	DEMBELE/SANON Julienne	FVR

## LISTE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N°D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	OUEDRAOGO N. Gérard	Administrateur parlementaire
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BODY Christian	Attaché d'administration parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA M Diane Clotilde	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison